



Communiqué de presse
Figeac, le 13 mars 2015

Figeac Aéro, très vif succès du placement privé : 24 M€ dont 20 M€ par émission d'actions nouvelles

Le Groupe Figeac Aéro (code mnémonique : ALFIG), partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, annonce ce jour la réalisation du placement privé ouvert le 12 mars 2015 auprès d'investisseurs institutionnels. L'opération a permis au Groupe de lever environ 20 millions d'euros par l'émission de 1 111 111 actions, à un prix de 18 euros par action.

Jean-Claude Maillard, Président Directeur Général de Figeac Aéro a déclaré à cette occasion : « *Le succès et la forte mobilisation exprimée autour de notre augmentation de capital démontrent la confiance des investisseurs, existants et nouveaux, à l'égard de notre Groupe et de ses perspectives. Figeac Aéro dispose d'une structure financière renforcée en adéquation avec sa stratégie ambitieuse de création de valeur.*

Ces moyens financiers accrus nous permettrons d'accélérer le développement du Groupe tant en France qu'à l'international tout en maintenant nos efforts d'investissements afin de préserver notre excellence industrielle et notre compétitivité.»

Modalités du placement privé

L'augmentation de capital a été effectuée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie de placement privé réalisé uniquement auprès de gestionnaires de portefeuille pour compte de tiers ou d'investisseurs qualifiés agissant pour compte propre, conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier.

L'opération a été décidée par le Conseil d'administration le 12 mars 2015, dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 24 octobre 2014, aux termes de ses 7^{ème} et 8^{ème} résolutions.

Le placement, dirigé par Midcap Partners agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre, s'est ouvert le 12 mars 2015 à 18 heures et a été clos par anticipation le 13 mars 2015 à 18 heures.

Le prix du placement a été fixé à 18 euros par action, à l'issue d'un processus de « construction d'un livre d'ordres », et fait ressortir une décote de 11,2% par rapport au cours de clôture de l'action le 12 mars 2015, soit 20,27 euros et une décote de 1,1% par rapport à la moyenne des 10 derniers cours de clôture précédant la décision du Conseil d'administration, soit 18,19 euros.



Figeac Aéro a ainsi pu lever environ 20 millions d'euros par l'émission de 1 111 111 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune, soit une augmentation de capital de 133 333,32 euros représentant une dilution de 4%.

Le capital social de Figeac Aéro s'élève désormais à 3 328 434,72 euros et se compose de 27 736 956 actions.

Le règlement-livraison des actions nouvelles est prévu pour le 20 mars 2015. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes de la Société. Elles seront cotées sur le marché Alternext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes (Code ISIN : FR0011665280).

Par ailleurs, afin de couvrir d'éventuelles demandes excédentaires sans pour autant accroître l'effet dilutif de l'émission sur les actionnaires de la Société, Monsieur Jean-Claude Maillard, Président Directeur Général et actionnaire majoritaire de la Société, avait consenti au Chef de File et Teneur de Livre une option de surallocation permettant de céder une partie des actions existantes qu'il détient.

Faisant usage de cette option, le Chef de File et Teneur de Livre a placé auprès d'investisseurs institutionnels, en plus des actions nouvelles émises par la Société pour un montant d'environ 20 millions d'euros, des actions détenues par Monsieur Jean-Claude Maillard pour un montant total d'environ 4 millions d'euros.

Ainsi, l'intérêt des investisseurs pour l'action Figeac Aéro dans le cadre de l'opération de placement privé a porté sur un montant global de 24 millions d'euros.

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, cette opération n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. En particulier, ce document ne constitue pas une offre de vente ou de souscription des actions Figeac Aéro aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. C'est pourquoi le présent communiqué ne doit notamment pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



À propos de FIGEAC AERO

Le Groupe FIGEAC AERO partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. Groupe international, fort d'un effectif de près de 1 600 salariés, FIGEAC AERO est présent en France ainsi qu'en Tunisie et aux Etats-Unis. Au 31 mars 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 162 M€ et le portefeuille de commandes, sur la base d'une parité €/ \$ de 1,30, s'élève à 3,3 Mds € au 30 septembre 2014.

Contacts

FIGEAC AERO

Jean-Claude Maillard
Président Directeur Général
Tél. : 05 65 34 52 52

MIDCAP PARTNERS

Maxime Aboujdid
Tél. : 01 53 45 10 71
maboujdid@midcapp.com

Gilbert Ferrand
Tél. : 01 53 45 10 91
gferrand@midcapp.com

ACTUS finance & communication

Corinne Puissant
Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 77
cpuissant@actus.fr

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr